

# Circulaire de rentrée

## Année scolaire 2022- 2023

### CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Rentrée des élèves       | Jeudi 1er septembre 2022                             |
| Vacances de la Toussaint | Du vendredi 21 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022 |
| Vacances de Noël         | Du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 |
| Vacances d'hiver         | Du vendredi 10 février 2023 au lundi 27 février 2023 |
| Vacances de printemps    | Du vendredi 14 avril 2023 au mardi 2 mai 2023        |
| Vacances d'été           | Vendredi 8 juillet 2023                              |

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Semaine de l'Ascension : les élèves auront classe le lundi 15 mai et le mardi 16 mai 2023.

### EQUIPE EDUCATIVE

|   |   |
|---|---|
| Classe PS-MS                                      | Enseignante : Mme Marie-Renée Libaud  |
| Classe MS-GS                                      | Enseignante : Mme Céline Raud-Moquard   |
| Classe CP-CE1                                     | Enseignante : Mme Cassandra Chataigner ( remplacée par Mme Régine Rubens jusqu'au 25 janvier 2023)  |
| Classe CE1-CE2                                    | Enseignante : Mme Delphine Boisumeau / M. Stéphane Ferand (le vendredi)   |
| Classe CE2-CM1                                    | Enseignante : Mme Caroline Poiraud (remplacée par Laura Lamonge jusqu'au 23/09) / Cécilia Ligner (le lundi)   |
| Classe CM1-CM2                                    | Enseignants : M. Fabrice Fort (chef d'établissement) – Marion Turbelier-Swannet ( le vendredi et le mardi, 1 semaine/3)                                       |
| Regroupement d'adaptation                         | Enseignante : Mme Anne-Claire Tripoteau   |
| Agents de Service en classe et/ou de restauration | Mme Iléana Lecomte - Mme Sophie Salvador- Mme Angéline Delcourt<br>Mme Cassandra Rivierre – Mme Savannah Deriennick – Mme Delphine Lucas et Mme Laurence Baty |

### HORAIRES

|   |               |
|---|---------------|
| Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi |               |
| Arrivée à l'école                               | 8h40 - 8h50   |
| Classe  | 8h50 – 12h05  |
| Interclasse                                     | 12h05 – 13h35 |
| Classe  | 13h35 – 16h35 |
| Départ de l'école                               | 16h35 – 16h45 |

## ACCÈS À L'ÉCOLE – SORTIE DE L'ÉCOLE

L'accès à l'école se fait le matin et le soir par les grands portails : de la PS à la GS par le portail « Maternelle », rue Lafayette et du CP au CM2 par le portail, rue de l'Église.

En cours d'année, l'accès pendant la journée de classe se fera par le portillon en cours d'aménagement, rue de l'Église.

## HORAIRES DE CLASSE

Afin de bien débiter la journée de classe et par respect pour les enseignants et les camarades, l'obligation de ponctualité est de rigueur, le matin et l'après-midi.

**Rappel : 8h50- 12h05 / 13h35 – 16h35**

L'école est ouverte le matin à **8h40** et l'après-midi à **13h25** (pour les élèves ne déjeunant pas à la cantine).

Par mesure de sécurité, ne laissez pas vos enfants attendre seuls sur le trottoir ; si cette consigne n'est pas respectée, l'école ne pourra être tenue pour responsable. Merci de votre compréhension.

***Les parents qui autorisent leur(s) enfant(s) à sortir seul(s) de l'école ne restent pas derrière le portail à l'attendre. Par mesure de sécurité, les concentrations de personnes sont à proscrire aux abords de l'école.***

## ASSIDUITÉ

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Tout enfant scolarisé doit alors fréquenter régulièrement l'école de manière assidue. Avant cet âge, un élève inscrit en maternelle se doit de suivre les mêmes règles, par respect pour le travail des enseignants et pour pouvoir se donner des repères précis.

## ABSENCES

La famille doit en informer l'école le jour-même par mail sur l'adresse [direction@stehermine-stemarie.fr](mailto:direction@stehermine-stemarie.fr) et sur l'adresse de la classe ou en laissant un message sur le répondeur. Cela est consigné dans un registre consulté par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale lors de ses visites. Les absences répétées et non justifiées seront signalées à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les vacances familiales doivent être prises en dehors du temps scolaire ; si cela devait se produire, l'information serait adressée à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale par le biais d'un courrier rédigé par le soin des familles ; une copie sera transmise à l'école.

## SANTÉ

Un enfant malade (fiévreux) n'a pas sa place à l'école. L'équipe éducative n'est pas autorisée à donner des médicaments quels qu'ils soient à vos enfants. Si votre enfant suit un traitement médical, vous devez vous organiser pour qu'il prenne son traitement hors du temps scolaire, ou le garder à la maison. Seuls les enfants pris en charge dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé, suite à des troubles de la santé, pourront suivre leur traitement. Cette démarche doit être engagée par la famille auprès du médecin scolaire.

## COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Des réunions de classe auront lieu au cours des prochaines semaines. Ces réunions seront pour vous l'occasion de recevoir des informations et d'échanger sur le fonctionnement de la classe.

Pendant l'année scolaire, il vous sera également possible de demander des rendez-vous individuels. Les enseignants se tiendront à votre disposition en fonction de leurs disponibilités.

La majorité des communications se fera par voie électronique. Toutes les communications d'ordre général se feront par le biais de l'adresse [direction@stehermine-stemarie.fr](mailto:direction@stehermine-stemarie.fr) et les informations spécifiques de classe se feront à l'aide des adresses des enseignants :

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Classe de Marie-Renée PS-MS | <a href="mailto:m.libaud@stehermine-stemarie.fr">m.libaud@stehermine-stemarie.fr</a>   |
| Classe de Céline MS-GS      | <a href="mailto:c.raudmoquard@stehermine-stemarie.fr">c.raudmoquard@stehermine-stemarie.fr</a>   |
| Classe de Cassandra CP-CE1  | <a href="mailto:c.chataigner@stehermine-stemarie.fr">c.chataigner@stehermine-stemarie.fr</a><br><a href="mailto:r.regine@stehermine-stemarie.fr">r.regine@stehermine-stemarie.fr</a>   |
| Classe de Delphine CE1-CE2  | <a href="mailto:d.boisumeau@stehermine-stemarie.fr">d.boisumeau@stehermine-stemarie.fr</a><br><a href="mailto:s.ferand@stehermine-stemarie.fr">s.ferand@stehermine-stemarie.fr</a>   |
| Classe de Caroline CE2-CM1  | <a href="mailto:c.poiraud@stehermine-stemarie.fr">c.poiraud@stehermine-stemarie.fr</a><br><a href="mailto:c.ligner@stehermine-stemarie.fr">c.ligner@stehermine-stemarie.fr</a><br><a href="mailto:l.lamonge@stehermine-stemarie.fr">l.lamonge@stehermine-stemarie.fr</a> |
| Classe de Fabrice CM1-CM2   | <a href="mailto:f.fort@stehermine-stemarie.fr">f.fort@stehermine-stemarie.fr</a>   |

## Réunions de classe

Les réunions de début d'année auront lieu :

- Pour la classe de Marie-Renée : le mardi 4/10 à 18h30
- Pour la classe de Céline : le lundi 3/10 à 18h30
- Pour la classe de Cassandra : le jeudi 6/10 à 18h30
- Pour la classe de Delphine : le jeudi 29/09 à 18h30
- Pour la classe de Caroline: le mardi 11/10 à 18h30
- Pour la classe de Fabrice: le jeudi 27/09 à 18h30

Ces réunions seront l'occasion de vous présenter l'ensemble des contenus abordés en classe au cours de l'année ainsi que les différents projets qui seront réalisés. La présence de chaque famille est vivement conseillée. Ces rencontres seront des temps d'échanges pendant lesquels vous pourrez poser toutes vos questions.

## Décharge de direction

Le directeur de l'école sera en décharge de direction le vendredi et un mardi, une semaine sur 3. Marion Turbelier-Swannet assurera la classe de CM1-CM2 ce jour-là.

Si vous souhaitez contacter le directeur, veuillez privilégier la journée du vendredi. Merci.

Contact : - par téléphone : 02 51 28 81 77

- par mail : [direction@stehermine-stemarie.fr](mailto:direction@stehermine-stemarie.fr)